

Centre Pénitentiaire d'Aix-Luynes	NOTE DE SERVICE
Direction	

OBJET: COLIS DE FIN D'ANNEE 2018-2019

Les remises de colis de fin d'année auront lieu sur le CP Aix-Luynes du **mardi 4/12/2018** au **samedi 5/01/2019 inclus** de manière centralisée à l'accueil famille AIX 2 comme suit :

Du mardi au samedi de **8h00 à 11h00** et de **13h00 à 16h00** sur présentation d'une pièce d'identité et d'un permis de visite en cours de validité.

Il est fortement conseillé de venir déposer le colis en dehors d'un RV parloir

Un colis de 5 kg maximum par personne incarcérée est autorisé (un seul dépôt), auquel il faut joindre un inventaire (document disponible auprès des agents d'accueil)

Les boîtes métalliques, les récipients en verre, les emballages papier cadeau, les film étirables et l'aluminium sont strictement interdits.

Seuls les contenants transparents sont autorisés (sachets de congélation, boîtes en plastique transparent « façon traiteur », tupperwares)

Tous les produits de la mer sont interdits (saumon, poisson, tarama, œufs de lump)

La viande doit être cuite, les plats cuisinés sont autorisés.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à vous rapprocher des agents d'accueil présents sur AIX 1 et sur AIX 2.